

Niort, le 19 novembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

DARVA développeur de l'application « e-constat auto »

DARVA, la plateforme de services des métiers de l'assurance a développé, à la demande de l'Association française de l'assurance (AFA), l'e-constat auto : l'application mobile officielle des assureurs français, destinée à dématérialiser le constat amiable papier.

Depuis 1988, DARVA a pour vocation de simplifier les relations entre les systèmes informatiques des assureurs et ceux de leurs partenaires, dans le cadre des échanges de données pour l'assurance automobile, habitation et santé. Les flux papier sont remplacés par des messages normalisés, véhiculés via des technologies EDI (Echange de Données Informatisé) et WEB, offrant ainsi une accélération du traitement des dossiers.

Avec plus de 195 millions de messages administrés par son centre-serveur chaque année, DARVA est devenue l'intermédiaire privilégié dans le secteur de l'assurance des biens et des personnes.

En 2013, les assureurs réunis au sein du GEMA* et de la FFSA*, sous l'égide de l'Association française de l'assurance (AFA), ont confié à DARVA leur projet de dématérialisation du constat amiable papier, s'appuyant ainsi sur son expérience. DARVA a donc développé une application mobile destinée aux assurés, le « e-constat auto », ainsi qu'un extranet pour les assureurs. Le lancement est prévu pour le 1^{er} décembre prochain.

L'e-constat auto est l'application mobile officielle du marché. Disponible sur smartphone (iOS ou Android) elle est gratuite et téléchargeable sur App Store et Play Store. Tous les assureurs français y sont référencés. Le e-constat s'utilise dans le cadre des accidents matériels, sans dommage corporel, survenus en France métropolitaine et DOM, impliquant au plus deux véhicules (auto, 2 ou 3 roues) immatriculés et assurés en France. Un constat concernant deux véhicules peut être rempli sur un ou deux smartphone(s).

En pratique, les deux conducteurs peuvent à l'issue de leur saisie, signer le constat avec le doigt et le pré-visualiser avant son envoi. Il est ensuite adressé par e-mail aux assureurs concernés et aux conducteurs (PDF). Ces derniers reçoivent également un SMS de confirmation d'envoi sur leur smartphone avec un récapitulatif des éléments renseignés.

L'e-constat auto offre des fonctionnalités qui facilitent la déclaration : *saisie simplifiée, aide au remplissage et à la réalisation du croquis, attachement de photos au constat (6 maxi), géolocalisation du sinistre...*

De son côté après réception du constat par mail, l'assureur visualise les informations dans un extranet dédié et sécurisé ou bien les intègre directement dans son Système d'Information. Grâce à l'e-constat auto, la déclaration est prise en charge plus rapidement et le sinistre traité dans les plus brefs délais. A terme, les assureurs pourront ainsi limiter les flux de papier et réduire les délais de gestion de sinistres (expertise et remboursement de l'assuré).

Avec le développement de cette solution innovante, DARVA contribue à l'optimisation des process de gestion des sinistres et confirme une nouvelle fois son rôle de facilitateur en élargissant les échanges aux assurés.

Chiffres clés de DARVA :

- **Actionnaires** : ALLIANZ, AXA, GENERALI, GMF, GROUPAMA, IMA, MAAF, MACIF, MACSF, MAIF, MMA, MATMUT, SMACL et les représentants de l'expertise, de la réparation automobile.
- **Collaborateurs** : 122
- **Sites utilisateurs** : 10.600 mutuelles et sociétés d'assurance, carrossiers-réparateurs, cabinets d'expertise, opticiens...
- **Dossiers sinistres traités** : 6,5 millions en 2013
- **Messages véhiculés** : 195 millions en 2013

+ l'e-constat auto en images sur www.e-constat-auto.fr

*

GEMA : Groupement des entreprises mutuelles d'assurance, www.gema.fr
FFSA : Fédération française des sociétés d'assurances, www.ffsa.fr

Contact Service Communication :
valerie.bossuet@darva.com / Tel : 05 49 77 14 33